



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer

Service Aménagement
Secrétariat de la CDAC

Perpignan, le 20 MAI 2015

Dossier suivi par :
J.C Pacouil

☎ : 04.68.38.12.94
☎ : 04.68.38.10.29
✉ : jean-claude.pacouil
@pyrenees-orientales.gouv.fr

AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE EN VUE DE LA MODIFICATION SUBSTANTIELLE D'UNE DECISION CONCERNANT UN ENSEMBLE COMMERCIAL SITUE, A RIVESALTES

Réunie le 13 mai 2015, la Commission Départementale d'Aménagement Commercial a **accordé** à la SAS FONCIERE DU CHENE VERT, agissant en qualité de promoteur, l'autorisation en vue de la modification substantielle d'une décision obtenue le 9 juin 2011 et portant sur le réaménagement interne d'une cellule, d'une surface de vente de 6000 m² qui sera ramenée à 4950 m² et dédiée à l'équipement de la maison ou de la personne. Ce projet se trouve dans un ensemble commercial dénommé Cap Roussillon, situé parcelle cadastrée section A, n° 3346 ,rue Georges Meliès, lieu dit Mas de la Garrigue, à RIVESALTES.

La présente autorisation est délivrée sans préjuger des avis et décisions relevant d'autres réglementations.

Le texte de cette décision est affiché pendant un mois à la mairie de Rivesaltes.

Pour la Chef d'Unité
Urbanisme Durable


Geneviève SILVESTRE

Adresse Postale : 2 rue Jean Richepin - BP 50909 - 66020 PERPIGNAN CEDEX

Téléphone : ⇨Standard +33 (0)4.68.38.12.34

Renseignements : ⇨INTERNET : www.pyrenees-orientales.gouv.fr
⇨COURRIEL : ddtm@pyrenees-orientales.gouv.fr